

4 Conditions de vie des immigrés

Le présent chapitre contient une série d'indicateurs sur les conditions de vie des immigrés, notamment sur le revenu, le logement et la santé. Il s'intéresse d'abord au revenu disponible des ménages (indicateur 4.1) et au risque de pauvreté (indicateurs 4.2 et 4.3). Il examine ensuite les indicateurs liés au logement : le mode d'occupation (indicateur 4.4), le taux de surpeuplement (indicateur 4.5), les conditions générales de logement (indicateur 4.6), le coût du logement (indicateur 4.7), ainsi que les caractéristiques du cadre de vie local des immigrés (indicateur 4.8). Il analyse enfin l'état de santé auto-déclaré (indicateur 4.9), les facteurs de risque pour la santé (indicateur 4.10) et l'insuffisance de la prise en charge médicale (indicateur 4.11).

En bref

Les immigrés sont en moyenne beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que les personnes nées dans le pays, et les inégalités de revenu sont plus marquées

- Dans l'UE et l'OCDE, le revenu médian des ménages immigrés s'élève à plus de 90 % de celui des ménages nés dans le pays. Le revenu des immigrés est toutefois inférieur de 80 % à celui des natifs dans les pays qui comptent une grande part d'immigrés peu instruits ou originaires de pays hors UE, comme les pays Européens d'immigration de longue date (sauf l'Allemagne), d'Europe du Sud (sauf le Portugal) et la Suède.
- La distribution des revenus des immigrés est très inégale. En effet, les inégalités de revenu sont généralement plus marquées parmi les personnes nées à l'étranger que parmi les personnes nées dans le pays. Dans la plupart des pays, notamment au Portugal, en France et aux États-Unis, les cohortes récentes d'immigrés sont plus susceptibles de se situer dans le dernier décile de revenu qu'il y a 10 ans.
- Les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre en-deçà du seuil de pauvreté relative dans leur pays de résidence dans quatre pays sur cinq, notamment dans la plupart des pays européens et aux États-Unis, mais ce n'est pas le cas en Amérique latine et en Israël. Ces dix dernières années, la part des immigrés vivant dans une situation de pauvreté relative a diminué dans un peu plus de la moitié des pays.
- Les immigrés sont beaucoup plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que les personnes nées dans le pays quasiment partout en Europe, notamment en Grèce et en Espagne, où un immigré sur deux se trouve dans cette situation. Les seules exceptions sont le Portugal et quelques pays d'Europe centrale comptant une faible population immigrée.

Les immigrés sont moins nombreux que les personnes nées dans le pays à être propriétaires de leur logement, et beaucoup sont mal logés

- Dans tous les pays (à l'exception de l'Estonie et de la Lettonie), le taux de propriétaires occupants est plus élevé parmi les personnes nées dans le pays que parmi les immigrés. Dans l'UE, les immigrés sont seulement environ moitié moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement. Les écarts sont les plus marqués dans certains pays d'Europe du Sud, en Amérique latine et en Corée.
- Si le taux d'accession à la propriété augmente avec la durée du séjour, il reste très inférieur dans tous les pays (à l'exception de l'Estonie, de la Lettonie et de la Hongrie) à celui des personnes nées dans le pays, même parmi les immigrés installés. Dans l'UE, les immigrés nés dans un autre pays de l'UE sont plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que leurs homologues non originaires de l'UE (51 % contre 37 %).
- Quel que soit le mode d'occupation du logement, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre dans des logements surpeuplés et de mauvaise qualité. Dans l'OCDE comme dans l'UE, plus d'un sur six vit dans un logement surpeuplé, soit un taux qui est supérieur de 70 % à celui des personnes nées dans le pays dans l'UE. En outre, 26 % des immigrés sont mal logés, par rapport à 20 % des personnes nées dans le pays.
- Dans l'UE, le taux de surpeuplement des logements a augmenté parmi les immigrés, alors qu'il a diminué parmi les personnes nées dans le pays. Il a baissé parmi les premiers aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce et au Luxembourg.

- Dans l'UE, un immigré sur cinq environ déclare consacrer plus de 40 % de son revenu disponible au paiement du loyer, par rapport à environ une personne née dans le pays sur huit. En Allemagne, en France et aux Pays-Bas, les aides au logement réduisent sensiblement l'écart entre les immigrés et les personnes nées dans le pays.
- Les logements de mauvaise qualité sont plus susceptibles de se situer dans des zones d'habitation dégradées. Dans les pays de l'UE, les immigrés sont donc plus susceptibles (19 %) de faire état de problèmes liés à la qualité de l'air, aux nuisances sonores, à la présence de déchets ou à la circulation à proximité de leur logement que les personnes nées dans le pays (15 %). Si l'on tient compte des différences de densité de population (les immigrés sont plus susceptibles de vivre en ville), l'écart entre les personnes nées dans le pays et celles nées à l'étranger se réduit dans la plupart des pays.

L'état de santé des immigrés varie fortement selon le pays de résidence, mais ils sont globalement moins nombreux à faire état de besoins médicaux non satisfaits qu'il y a dix ans

- Dans la moitié des pays de l'OCDE, les immigrés déclarent être en meilleure santé ou dans le même état de santé que les personnes nées dans le pays, même après avoir pris en compte leur plus jeune âge en moyenne. C'est dans les pays d'installation que le taux est le plus élevé. Cependant, dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date et dans la plupart des pays baltes, les immigrés se déclarent en moins bonne santé que les personnes nées dans le pays.
- L'état de santé perçu s'est amélioré au cours de la dernière décennie dans la plupart des pays parmi les deux groupes.
- Les immigrés sont moins susceptibles d'être en surpoids que les personnes nées dans le pays dans la moitié des pays. L'incidence du surpoids chez les immigrés a tendance à augmenter avec la durée du séjour dans les pays où la prévalence globale du surpoids est élevée, tandis qu'elle diminue dans les pays où la prévalence est faible.
- Dans l'UE, 5 % environ des personnes nées à l'étranger et des personnes nées dans le pays font état de besoins médicaux non satisfaits. Les proportions sont similaires en Australie en ce qui concerne les besoins hospitaliers non satisfaits. La part des besoins médicaux non satisfaits a diminué parmi les deux groupes dans la plupart des pays, bien que cela ne soit pas le cas parmi les immigrés en Pologne, en Estonie, en Belgique et au Royaume-Uni.
- Les immigrés sont moins susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir recours aux services de santé et de soins dentaires. Ils sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir des difficultés financières pour se soigner.

4.1. Revenu des ménages

Contexte

Les inégalités de revenu marginalisent les individus et érodent la cohésion sociale. Le faible niveau de revenu des immigrés risque de les empêcher d'assurer financièrement l'avenir de leur famille.

Le revenu disponible équivalent annuel d'un ménage est le total des gains du travail et du capital par personne, ajusté par la racine carrée de la taille du ménage. Le revenu médian sépare les ménages en deux : l'une percevant moins que ce revenu, l'autre plus. Les 10 % de la population gagnant le moins sont dans le premier décile, et les 10 % gagnant le plus dans le dixième décile.

Le revenu médian des ménages immigrés dans l'UE s'élevait à près de 18 000 EUR en 2020, soit moins que dans la zone OCDE (environ 22 000 EUR). Il correspond à environ 90 % du revenu médian des personnes nées dans le pays dans l'ensemble de l'UE, ainsi qu'en Australie et au Canada, et à moins de 86 % aux États-Unis et en Colombie. Dans la plupart des pays, le revenu des immigrés est inférieur à celui des personnes nées dans le pays, au moins 23 % de moins dans les pays d'immigration de longue date comptant de nombreux immigrés extracommunautaires (sauf en Allemagne), en Europe du Sud (sauf au Portugal) et en Suède. Dans l'UE, le revenu des immigrés extracommunautaires s'élève à 84 % de celui de leurs pairs nés dans l'UE. Le revenu médian des immigrés peu instruits est encore plus faible, correspondant aux deux tiers de celui de leurs pairs très instruits dans l'UE et à moins de la moitié aux États-Unis. Si, dans tous les pays, le revenu des ménages immigrés augmente avec le niveau d'études, le fait d'être très instruit ne permet pas de combler l'écart avec les personnes nées dans le pays. Dans l'UE, les immigrés ayant un niveau d'études très élevé affichent en effet des revenus inférieurs de 13 % à ceux de leurs pairs nés dans le pays (de 4 % aux États-Unis). En revanche, parmi les personnes ayant un faible niveau d'études, les immigrés affichent, par rapport à leurs homologues nées dans le pays, des revenus seulement inférieurs de 3 % dans l'UE, et même supérieurs de 4 % aux États-Unis.

Si les immigrés sont surreprésentés dans le premier décile de revenu et sous-représentés dans le dernier, leur situation s'est améliorée dans un pays sur quatre ces dix dernières années. Les plus fortes augmentations se trouvent en Finlande, en Grèce, au Royaume-Uni et au Portugal. Dans la plupart des pays, les cohortes d'immigrés arrivées ces dix dernières années figurent moins dans le premier décile de revenu et plus dans le dernier décile en 2020 que ces mêmes cohortes en 2010. Cette évolution a été particulièrement marquée au Portugal, en France et aux États-Unis.

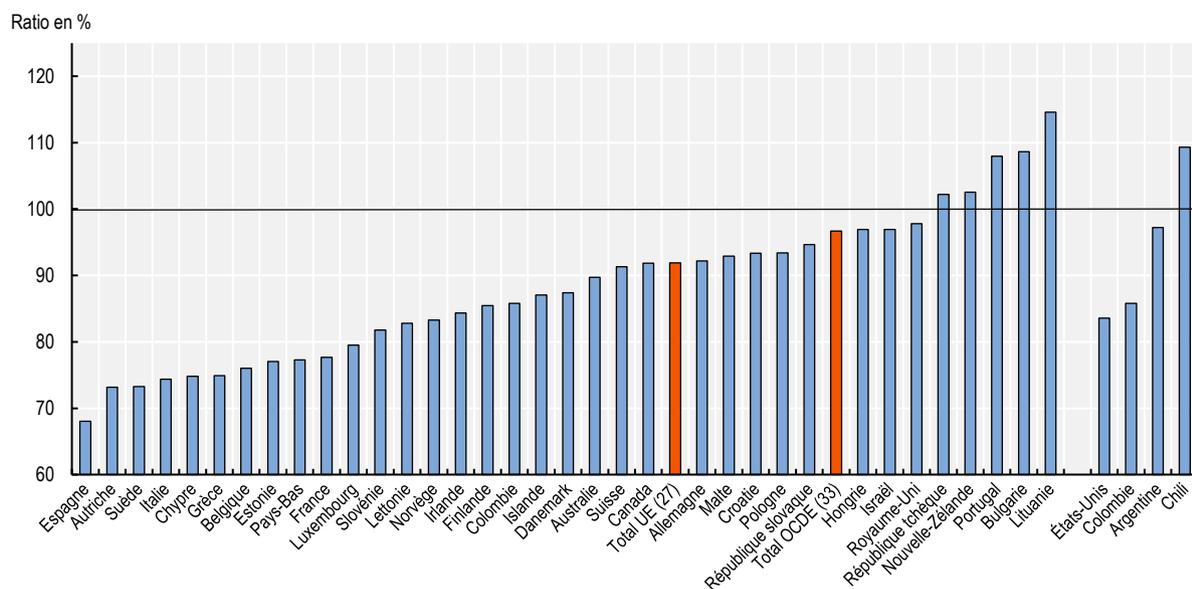
En dehors de l'Europe (sauf Israël et Australie), les inégalités de revenu (ratio entre le 10^{ème} et le 1^{er} décile) parmi les immigrés sont en général plus profondes que parmi les natifs. Aux États-Unis, le pays de l'OCDE aux plus fortes inégalités de revenu, les revenus du dernier décile sont supérieurs à ceux du premier par un facteur de 7.1 parmi les immigrés, et de 6.5 parmi les natifs. Les inégalités de revenu sont plus marquées pour les immigrés dans les pays européens d'immigration de longue date, en Espagne et au Danemark. Elles sont plus faibles que celles des natifs dans environ un quart des pays, par exemple en Estonie et en Lituanie. Au cours de la dernière décennie, les inégalités de revenu parmi les immigrés se sont atténuées dans deux pays de l'UE sur cinq, mais dans une moindre mesure parmi les natifs.

Principaux résultats

- Le revenu médian des ménages immigrés est plus faible dans la plupart des pays, correspondant à environ 90 % de celui des personnes nées dans le pays dans l'UE, en Australie et au Canada, et à moins de 86 % aux États-Unis et en Colombie.
- Dans la plupart des pays, notamment au Portugal, en France et aux États-Unis, les cohortes récentes d'immigrés se situent plus dans le dernier décile de revenu qu'il y a 10 ans.
- Les inégalités de revenu parmi les personnes nées à l'étranger sont généralement plus marquées que parmi les personnes nées dans le pays.

Graphique 4.1. Revenu médian des personnes nées à l'étranger en pourcentage de celui des personnes nées dans le pays

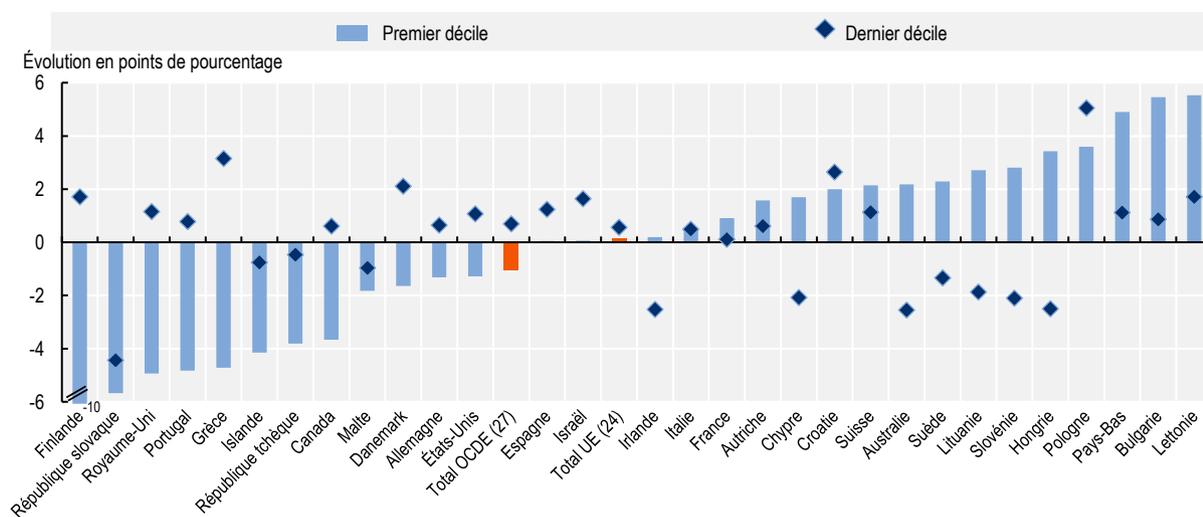
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink <https://stat.link/l45u21>

Graphique 4.2. Évolution de la distribution du revenu des personnes nées à l'étranger dans les premier et dernier déciles

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/divkes>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.2. Pauvreté relative

Contexte

Le taux de pauvreté relative (ou taux de risque de pauvreté) est la part des individus qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté de leur pays de résidence. D'après la définition d'Eurostat utilisée ici, le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu disponible médian équivalent dans chaque pays.

Dans l'UE, 26 % des personnes nées à l'étranger et 16 % des personnes nées dans le pays vivent dans une situation de pauvreté relative. L'écart est de même ampleur aux États-Unis (8 points de pourcentage), tandis qu'il est plus faible en Nouvelle-Zélande, dans les pays de l'OCDE d'Amérique latine et en Israël. Dans quatre pays sur cinq, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de connaître la pauvreté. En Europe, l'écart entre les deux groupes est profond dans tous les pays d'immigration de longue date (sauf en Allemagne), dans la plupart des pays d'Europe du Sud et dans ceux qui accueillent d'importants effectifs d'immigrés pour des raisons humanitaires, comme la Suède.

Ces dix dernières années, dans l'UE, le taux de pauvreté relative est resté stable parmi les personnes nées dans le pays, tandis qu'il a légèrement diminué parmi les immigrés. En dehors de l'Europe, il a baissé parmi les deux groupes (sauf aux États-Unis pour les personnes nées dans le pays). Dans un peu plus de la moitié des pays, la part des immigrés vivant dans une situation de pauvreté relative a diminué, comme c'est le cas aussi pour les personnes nées dans le pays. En revanche, le taux de pauvreté relative a fortement augmenté parmi les personnes nées à l'étranger aux Pays-Bas (+10 points), ainsi qu'en Suède et dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Quasiment partout, l'évolution de la pauvreté relative des personnes nées à l'étranger, qu'elle soit positive ou négative, a été plus prononcée que parmi les personnes nées dans le pays.

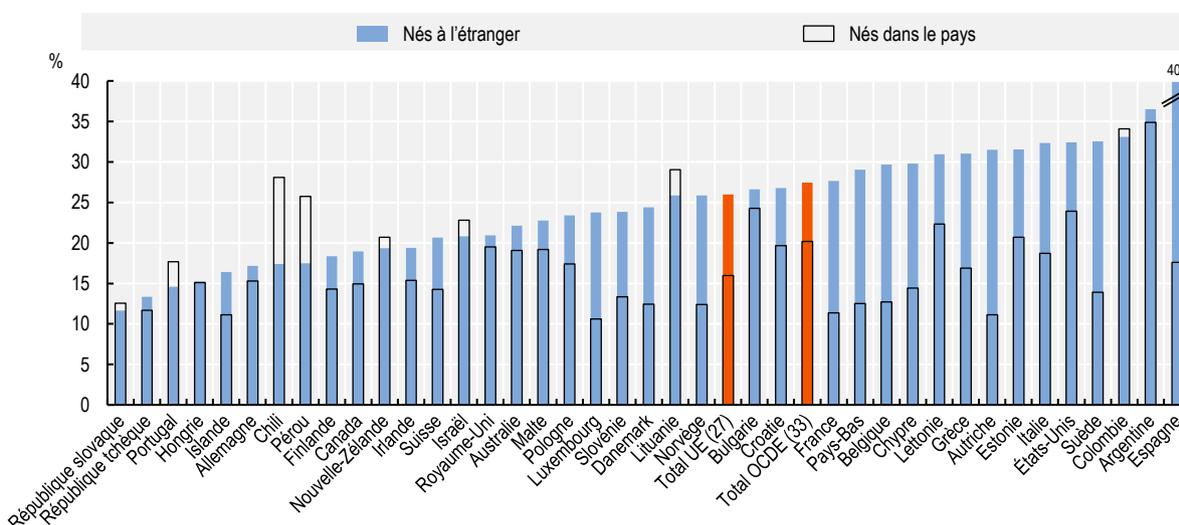
Le fait d'avoir un niveau d'études élevé, et par conséquent de meilleures perspectives d'emploi (stable), réduit le risque de pauvreté relative, quoique dans une moindre mesure chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. La pauvreté relative est plus fréquente parmi les personnes nées à l'étranger dans les pays où les populations immigrées sont majoritairement peu instruites ou originaires de pays hors UE. En conséquence, un tiers des immigrés de pays tiers vivent dans une situation de pauvreté, contre moins d'un quart de leurs homologues nés dans l'UE. Les immigrés peu instruits sont aussi plus susceptibles d'être pauvres (36 % dans l'UE). Toutefois, l'écart avec les natifs reste de même ampleur à tous les niveaux d'études (10 points environ). Ce constat est moins vrai en dehors de l'UE, l'écart entre les personnes très instruites nées à l'étranger et leurs homologues nées dans le pays ne dépassant pas 3 points de pourcentage aux États-Unis et au Royaume-Uni. En outre, 16 % des immigrés pourvus d'un emploi continuent de vivre en-deçà du seuil de pauvreté relative dans l'UE, soit deux fois plus que leurs homologues nés dans le pays. Un écart similaire est observé aux États-Unis (24 % contre 14 %).

Principaux résultats

- Dans l'UE, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre en dessous du seuil de pauvreté relative (26 % contre 16 %). Dans les pays européens d'immigration de longue date, cette part est souvent au moins deux fois plus élevée que chez les personnes nées dans le pays. Les immigrés sont toutefois moins susceptibles de se trouver dans une situation de pauvreté relative en dehors de l'Europe, sauf aux États-Unis, au Canada et en Australie.
- Entre 2010 et 2020, le taux de pauvreté relative parmi les immigrés a diminué dans un peu plus de la moitié des pays. Les variations (positives ou négatives) de la part des immigrés en situation de pauvreté relative ont toutefois été plus prononcées que parmi les personnes nées dans le pays.
- Les immigrés pourvus d'un emploi restent néanmoins deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de vivre dans une situation de pauvreté relative dans l'UE (16 % contre 8 %). Un écart similaire est observé aux États-Unis (24 % contre 14 %).

Graphique 4.3. Taux de pauvreté relative

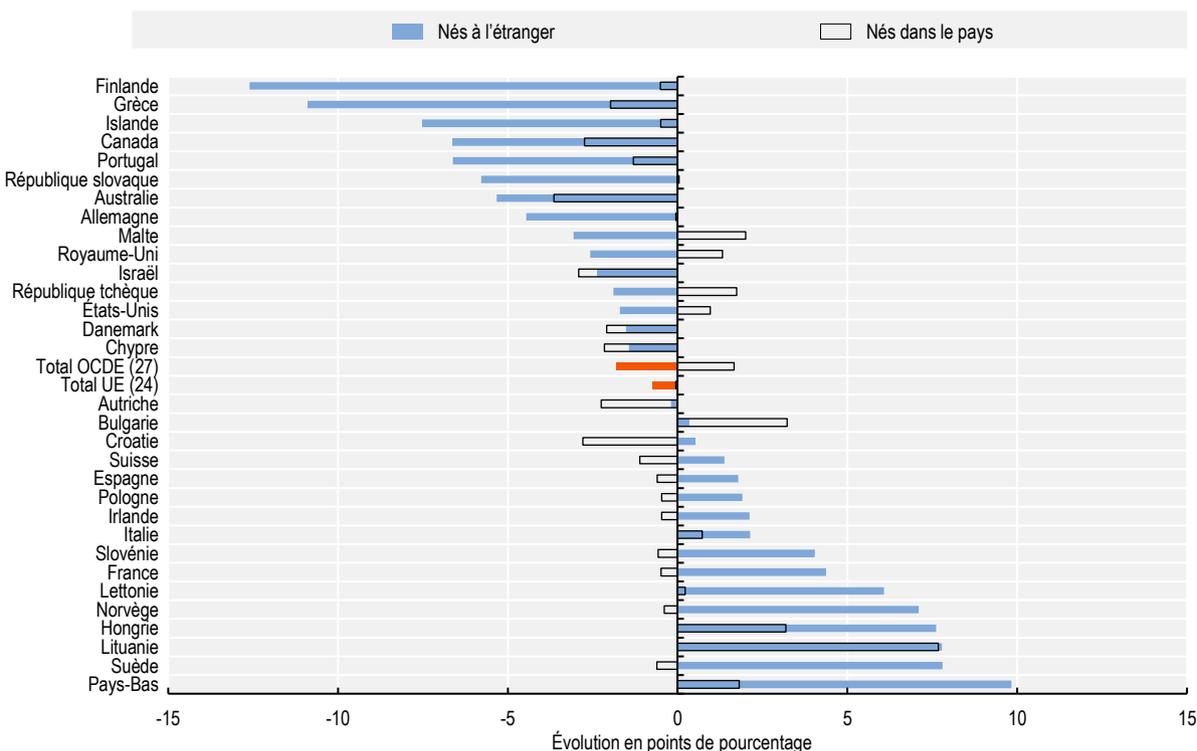
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink <https://stat.link/4nhgts>

Graphique 4.4. Évolution du taux de pauvreté

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/4nrow8>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.3. Risque de pauvreté ou d'exclusion (AROE)

Contexte

Les personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale n'ont ni la possibilité ni les moyens de participer activement à la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays.

Cet indicateur (disponible pour les pays européens uniquement) est la part des individus exposés au risque de pauvreté (indicateur 4.2) et/ou démunis sur les plans matériel et social, et/ou dans un ménage à très faible intensité de travail (moins de 20 % du temps de travail potentiel combiné total de tous les adultes du ménage au cours de l'année précédente).

Dans l'UE, environ trois immigrés sur dix sont exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, contre moins d'une personne née dans le pays sur cinq. Ils se trouvent plus souvent dans cette situation dans la quasi-totalité des pays européens, notamment en Grèce et en Espagne, où cette part est de un sur deux. Le risque est supérieur de plus de 12 points de pourcentage pour les immigrés dans la plupart des pays d'Europe du Sud, certains pays d'immigration de longue date et les pays nordiques. Au Portugal, dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, ainsi qu'à Malte, où les immigrés ont en moyenne des niveaux d'études plus élevés, l'écart est faible voire nul. Les immigrés de pays tiers sont beaucoup plus AROPE que leurs pairs nés dans l'UE dans la quasi-totalité des pays européens. Dans l'UE, environ deux immigrés de pays tiers sur cinq sont concernés, contre seulement environ une personne née dans l'UE sur quatre.

Au cours de la dernière décennie, la part des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays qui sont AROPE a baissé dans l'UE, de 1 et 3 points de pourcentage. Elle a diminué dans deux pays sur trois parmi les immigrés, et dans quatre sur cinq chez les natifs. Sauf dans certains pays d'Europe centrale et orientale où il y a eu des baisses, ainsi qu'à Chypre et en Irlande, elles ont été plus marquées parmi les immigrés. L'écart entre les deux groupes s'est ainsi réduit dans plusieurs pays, notamment en Finlande et en Islande. En revanche, dans certains pays d'Europe du Sud, en Suède, en Norvège, en France et aux Pays-Bas, la part des immigrés AROPE a augmenté, mais est restée inchangée parmi les personnes nées dans le pays.

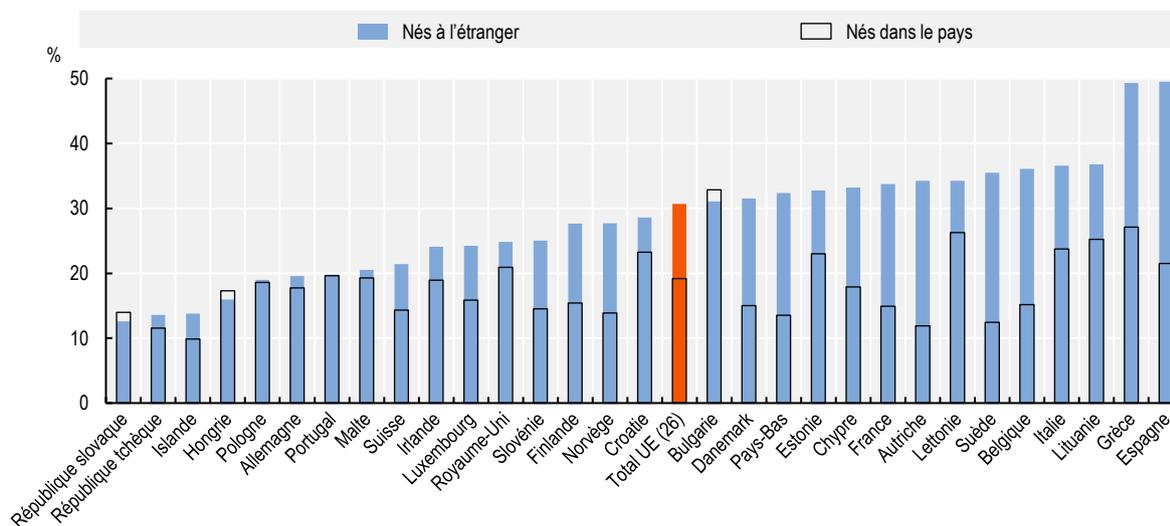
Si le niveau d'études fait fortement baisser le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, l'écart important entre les deux groupes persiste à niveau d'études élevé. Dans deux tiers des pays, même les immigrés très instruits sont au moins deux fois plus AROPE que leurs pairs nés dans le pays (18 % contre 8 % dans l'UE). Un autre facteur important est la durée du séjour. Les nouveaux arrivants sont confrontés à des obstacles particuliers sur le marché du travail et n'ont pas toujours pleinement accès aux allocations publiques. Ils sont par conséquent beaucoup plus défavorisés sur les plans économique et social, en particulier dans les pays nordiques et dans les pays européens d'immigration de longue date qui accueillent majoritairement des personnes de pays tiers. Dans la plupart de ces pays, l'écart entre les immigrés installés et les personnes nées dans le pays se réduit toutefois d'au moins 40 %.

Principaux résultats

- Les immigrés sont beaucoup plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que les personnes nées dans le pays quasiment partout en Europe, notamment en Grèce et en Espagne, où un immigré sur deux se trouve dans cette situation. Quelques pays d'Europe centrale et le Portugal font exception.
- Ces dix dernières années, la part des immigrés exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale a diminué dans les deux tiers des pays environ. Les baisses sont généralement plus marquées parmi ces derniers que parmi les personnes nées dans le pays.
- Dans deux tiers des pays, même les immigrés ayant un niveau d'études élevé sont au moins deux fois plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que leurs pairs nés dans le pays (18 % contre 8 % dans l'ensemble de l'UE).

Graphique 4.5. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

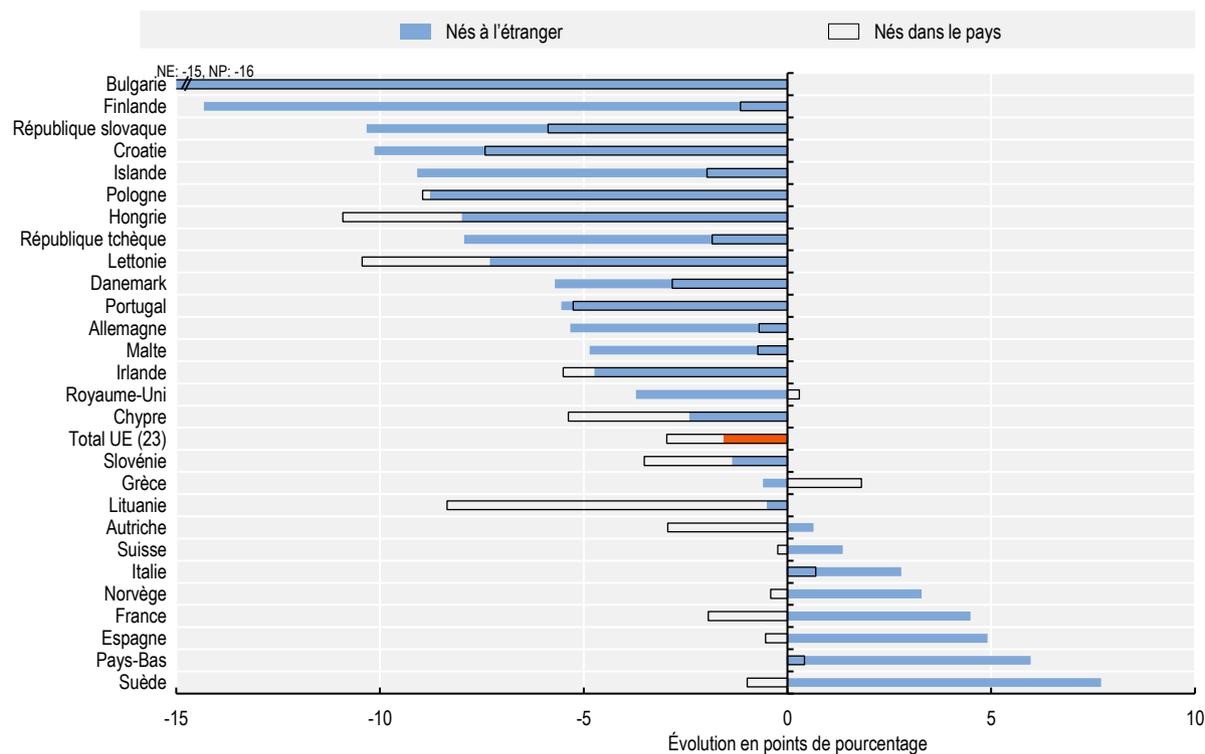
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink <https://stat.link/l7543d>

Graphique 4.6. Évolution du risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/wu6akr>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.4. Mode d'occupation des logements

Contexte

Le mode d'occupation des logements détermine la volonté des immigrants de s'installer dans le pays d'accueil et leur sentiment d'appartenance. Accéder à la propriété, par exemple, assure un logement et est associée à un certain niveau d'engagement local et civique, à une meilleure santé (mentale) et à un patrimoine net plus important.

Cet indicateur correspond à la part des propriétaires occupants parmi les individus âgés de 16 ans et plus, aux locataires qui louent leur logement au prix du marché et à ceux qui louent à prix modéré.

Dans l'UE, la part de propriétaires occupants parmi les personnes nées dans le pays est près de deux fois plus élevée que celle des personnes nées à l'étranger. Il est supérieur dans tous les pays (à l'exception de la Lettonie et de l'Estonie), les écarts les plus marqués (d'au moins 35 points) étant observés dans certains pays d'Europe du Sud, en Amérique latine et en Corée. Contrairement aux personnes nées dans le pays, les immigrants n'héritent pas du patrimoine immobilier de leurs parents dans le pays de résidence. En outre, ils se heurtent à divers obstacles pour accéder à la propriété, à savoir des moyens financiers plus limités, une méconnaissance du marché du logement dans le pays d'accueil et la discrimination à l'achat. Dans l'UE, malgré des moyens plus limités, les locataires nés à l'étranger sont à peine plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays (de 2 points de pourcentage) de vivre dans un logement loué à prix modéré. En effet, dans plus des deux tiers des pays, les locataires immigrants sont moins susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de louer un logement à un prix inférieur à celui du marché. Une exception notable est la France, où sept locataires immigrants sur dix louent leur logement à prix modéré, par rapport à la moitié des locataires nés dans le pays.

Au cours de la dernière décennie, la part de propriétaires occupants parmi les immigrants a légèrement baissé dans l'OCDE (-1 point de pourcentage), mais a diminué de façon plus prononcée dans l'UE (-6 points). Il a baissé dans environ deux tiers des pays parmi les immigrants, notamment en Corée et dans les pays où la population née à l'étranger est vieillissante, par exemple en Bulgarie (-28 points) et en Pologne (-21 points). Il a aussi fortement diminué dans les pays qui ont récemment accueilli de nombreux immigrants pour raisons humanitaires, par exemple dans les pays nordiques. Dans le même temps, la part d'immigrants qui louent leur logement à prix modéré a augmenté dans un peu plus de la moitié des pays, tandis que celle des immigrants qui louent au prix du marché a augmenté dans les trois quarts des pays.

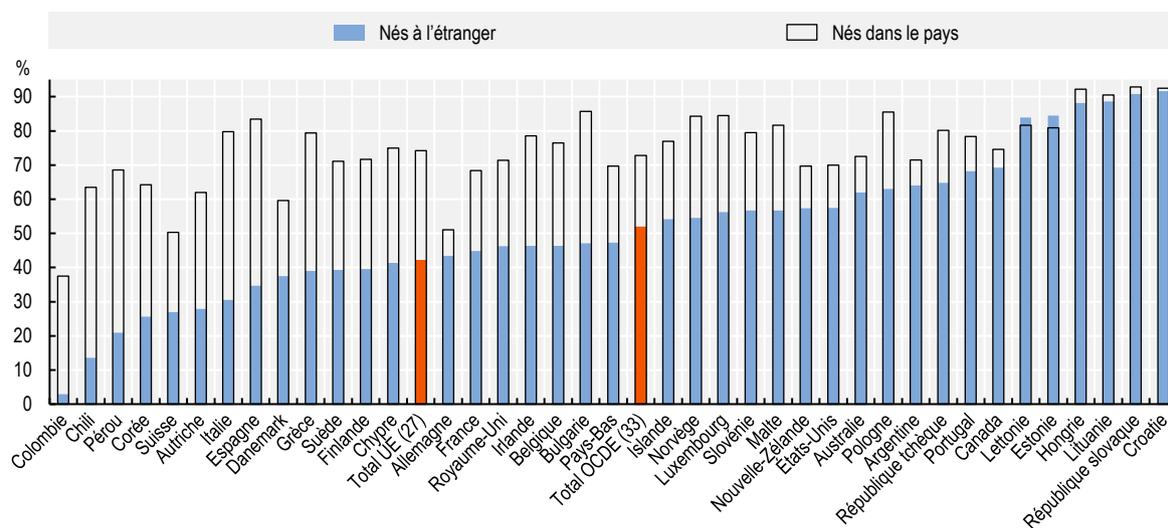
Le taux d'accession à la propriété augmente avec la durée du séjour dans le pays d'accueil, ce qui explique en partie pourquoi il est plus faible dans les pays qui comptent de nombreux immigrants récents. Toutefois, même les immigrants installés (plus de dix ans de résidence) restent beaucoup moins susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être propriétaires de leur logement dans tous les pays (sauf en Estonie, en Lettonie et en Hongrie). Les immigrants extracommunautaires sont aussi moins susceptibles d'accéder à la propriété que leurs pairs nés dans l'UE (37 % contre 51 %).

Principaux résultats

- Dans la quasi-totalité des pays, les personnes nées dans le pays sont plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que les personnes nées à l'étranger.
- Si le taux d'accession à la propriété augmente chez les immigrants avec la durée du séjour, il reste très inférieur à celui des personnes nées dans le pays dans tous les pays (à l'exception de l'Estonie, de la Lettonie et de la Hongrie), même parmi les immigrants installés.
- Entre 2010 et 2020, la part de propriétaires occupants parmi les personnes nées à l'étranger a baissé dans l'UE et dans l'OCDE, respectivement de 6 et 1 point(s) de pourcentage. Quant à la part de locataires immigrants qui louent leur logement à prix modéré, elle a augmenté, mais plus lentement que la part des locataires qui louent au prix du marché.

Graphique 4.7. Part de propriétaires occupants

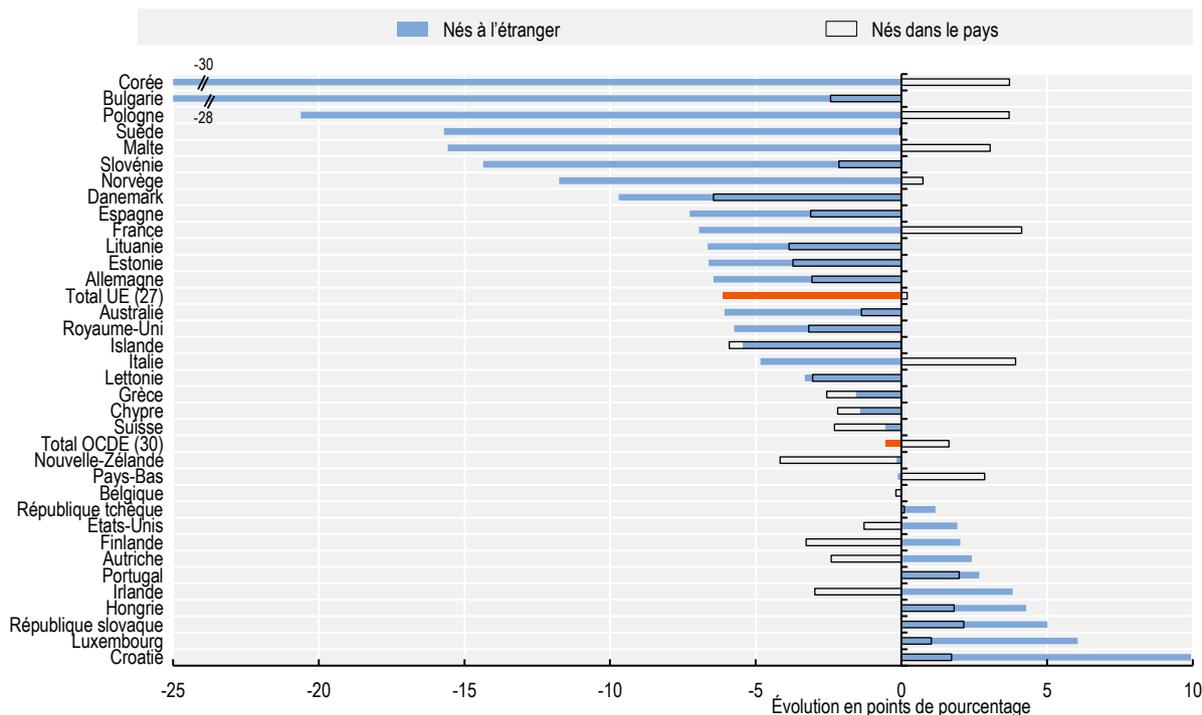
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink <https://stat.link/cbflmx>

Graphique 4.8. Évolution de la part de propriétaires occupants

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/tlk8r6>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.5. Surpeuplement des logements

Contexte

Vivre dans un logement surpeuplé peut nuire à la santé mentale des immigrés et à leur capacité d'intégration dans la vie sociale et économique. Ces conditions de logement font aussi augmenter le risque d'infection par la COVID-19, qui est très élevé parmi les immigrés.

Un logement est surpeuplé si le ménage ne dispose pas au minimum d'un nombre de pièces égal à : une pièce de séjour ; une pièce pour chaque personne célibataire ou le couple responsable du ménage ; une pièce par couple d'adultes supplémentaire ; et une pièce par paire d'enfants.

Dans l'OCDE comme dans l'UE, plus d'un immigré sur six vit dans un logement surpeuplé, soit un taux qui est supérieur de 70 % à celui des personnes nées dans le pays dans l'UE. Dans la quasi-totalité des pays, les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés que les personnes nées dans le pays. Dans deux tiers des pays, ce taux est au moins deux fois supérieur, et plus de trois fois supérieur dans plus d'un tiers des pays. Les écarts les plus profonds sont observés en Colombie, en Corée, dans les pays d'Europe du Sud (en particulier l'Italie et la Grèce), dans les pays nordiques et dans les pays européens d'immigration de longue date (notamment l'Autriche).

Au cours de la dernière décennie, le taux de surpeuplement des logements parmi les immigrés a augmenté de 3 points de pourcentage dans l'UE, alors qu'il a diminué de 3 points parmi les personnes nées dans le pays, venant ainsi creuser les inégalités. Le taux de surpeuplement des logements de natifs a augmenté de plus de 1 point de pourcentage dans seulement un pays sur cinq environ, tandis qu'il a augmenté dans trois pays sur cinq parmi les immigrés, en particulier en Italie, dans quelques pays nordiques et d'immigration de longue date accueillant de nombreux immigrés extracommunautaires. Il a en revanche diminué parmi les deux groupes au Portugal et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Il a reculé seulement parmi les immigrés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce, au Luxembourg et à Malte.

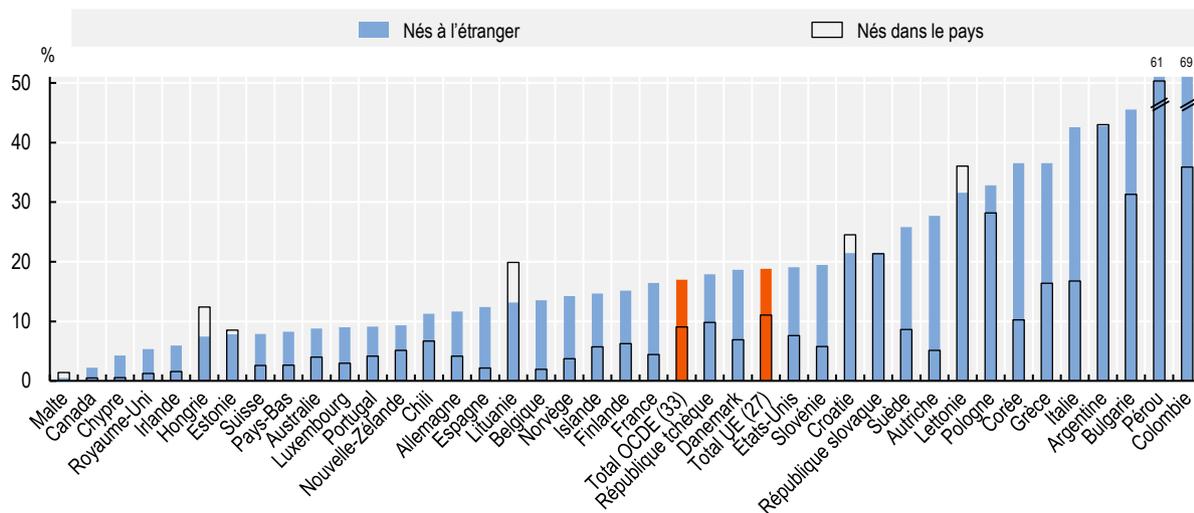
L'écart entre les deux groupes est le plus profond dans les pays où le faible revenu des immigrés restreint leur choix pour se loger, c'est-à-dire les pays accueillant les plus fortes parts d'immigrés de pays tiers, peu instruits ou récemment arrivés, et qui comptent aussi de nombreux locataires immigrés. Dans les pays européens d'immigration de longue date, en Suède et en Europe du Sud, le taux de surpeuplement des immigrés hors UE est en moyenne deux fois plus élevé que celui de leurs pairs nés dans l'UE. Dans l'UE, les immigrés récents vivent aussi près de deux fois plus que les immigrés installés dans des logements surpeuplés, et trois fois plus en Suède, l'un des pays affichant la part la plus élevée d'immigrés récents. Parmi les immigrés et les natifs, le taux de surpeuplement est plus élevé dans les biens loués que dans ceux en propriété, et il est plus de trois fois supérieur parmi les locataires immigrés dans l'UE et aux États-Unis. Dans la quasi-totalité des pays, quel que soit le mode d'occupation du logement, les immigrés vivent plus dans des logements surpeuplés que les natifs. En Finlande, à Malte et dans certains pays d'Europe centrale et orientale, les propriétaires nés à l'étranger sont cependant moins susceptibles de vivre dans un logement surpeuplé que leurs pairs nés dans le pays. Au Luxembourg, à Malte, en Lettonie et en Croatie, on fait le même constat pour les locataires immigrés par rapport à leurs pairs nés dans le pays.

Principaux résultats

- Dans l'OCDE et dans l'UE, plus d'un immigré sur six vit dans un logement surpeuplé, un taux supérieur de 70 % à celui des natifs. C'est en Colombie, en Corée, en Europe du Sud et du Nord et dans les pays européens d'immigration de longue date que l'écart est le plus marqué.
- Quel que soit le mode d'occupation, les immigrés vivent plus en logements surpeuplés.
- Ces dix dernières années, dans l'UE, le taux de surpeuplement des logements a augmenté de façon générale parmi les immigrés, tandis qu'il a baissé parmi les natifs. Il a diminué seulement parmi les immigrés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce, au Luxembourg et à Malte.

Graphique 4.9. Taux de surpeuplement des logements

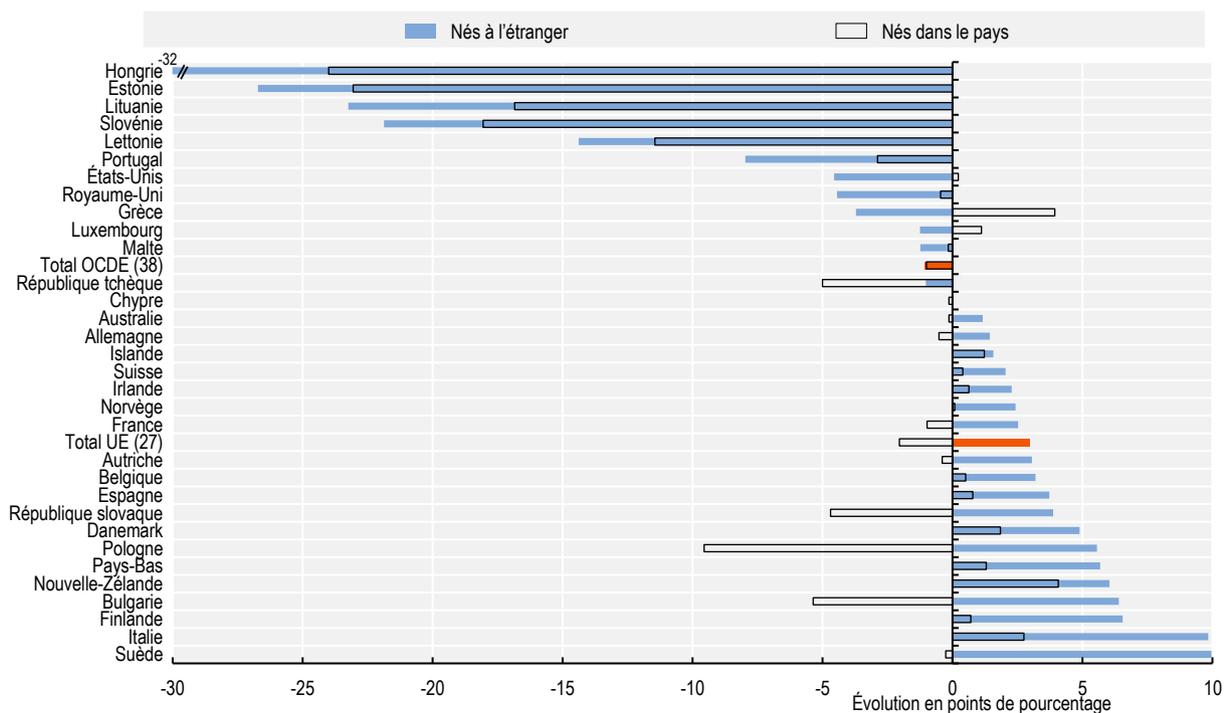
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink <https://stat.link/nj3rea>

Graphique 4.10. Évolution du taux de surpeuplement des logements

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/goflub>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.6. Conditions de logement

Contexte

Les immigrés sont vulnérables face au mal-logement en raison, le plus souvent, d'une méconnaissance du marché, de moyens financiers limités et de la discrimination de la part des propriétaires.

Cet indicateur montre la part des adultes qui vivent dans de mauvaises conditions de logement (mal-logés). On considère qu'un logement est de qualité médiocre s'il est trop sombre, qu'il ne dispose pas d'une salle de bains à usage exclusif ou que son toit fuit.

Dans l'UE, 26 % des immigrés et 20 % des personnes nées dans le pays vivent dans un logement de mauvaise qualité. Dans les trois quarts des pays environ, les immigrés sont plus susceptibles d'être mal logés, de 13 points de pourcentage en Espagne et de 10 points au Danemark et aux Pays-Bas. En revanche, les personnes nées dans le pays sont surreprésentées parmi les occupants de logements de mauvaise qualité à Chypre, en Bulgarie, en Croatie, dans les pays baltes, au Canada et en Australie. Un examen plus approfondi du mal-logement montre que les immigrés dans l'UE sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être aux prises avec des défauts de construction majeurs (20 % contre 15 %) ou à un moindre accès aux équipements permettant de conserver une température confortable (10 % contre 5 %). Dans l'UE, 6 % des immigrés vivent dans des logements surpeuplés et de qualité médiocre, soit deux fois plus que les personnes nées dans le pays.

Ces dix dernières années, la proportion de mal-logés a baissé parmi les immigrés dans la moitié des pays environ, mais dans plus des deux tiers parmi les personnes nées dans le pays. La part des individus des deux groupes qui occupent des logements de mauvaise qualité a baissé par exemple en Italie, en Grèce et dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale dont la population est vieillissante. Les conditions de logement des immigrés se sont toutefois détériorées entre 2010 et 2020, mais sont restées stables parmi les personnes nées dans le pays en Espagne, aux Pays-Bas et en Norvège.

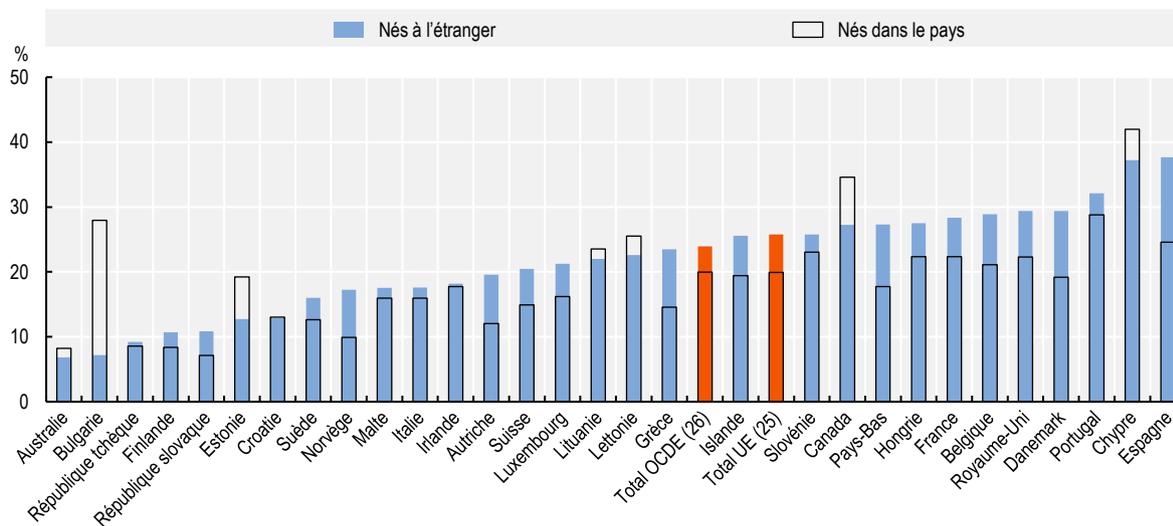
Les conditions de logement sont en général meilleures dans les logements en propriété que dans les biens en location, en particulier lorsqu'ils sont loués à un prix modéré. Les immigrés étant sous-représentés parmi les propriétaires occupants dans la quasi-totalité des pays, ils sont plus susceptibles d'être mal logés. Parmi les locataires qui paient un loyer (en particulier à prix modéré), on observe un écart minime dans l'UE (moins de 2 points de pourcentage) entre les immigrés et les personnes nées dans le pays en termes de conditions de logement. Quant aux propriétaires de leur logement, l'écart est plus marqué mais reste relativement faible (3 points). Néanmoins, quel que soit le mode d'occupation du logement, les immigrés restent légèrement plus susceptibles d'être mal logés. En Suède, toutefois, la probabilité est la même pour les deux groupes, là encore quel que soit le mode d'occupation du logement, tandis qu'en Irlande et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale, les immigrés sont moins susceptibles de vivre dans des logements de qualité médiocre (pour tous les modes d'occupation hormis l'hébergement à titre gratuit).

Principaux résultats

- Les immigrés sont plus susceptibles de vivre dans de mauvaises conditions de logement que les personnes nées dans le pays (26 % contre 20 %), tandis que 6 % occupent des logements surpeuplés et de qualité médiocre (soit deux fois plus que les personnes nées dans le pays).
- Les conditions de logement des immigrés se sont améliorées dans la moitié des pays, de même que pour les personnes nées dans le pays dans plus des deux tiers des pays.
- Les immigrés restent toutefois plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être mal logés, quel que soit le mode d'occupation. Dans l'UE, on n'observe qu'un léger écart entre les deux groupes, lorsque le mode d'occupation est pris en compte. Il n'y a pas d'écart entre les deux groupes en Suède, quel que soit le mode d'occupation.

Graphique 4.11. Mauvaises conditions de logement

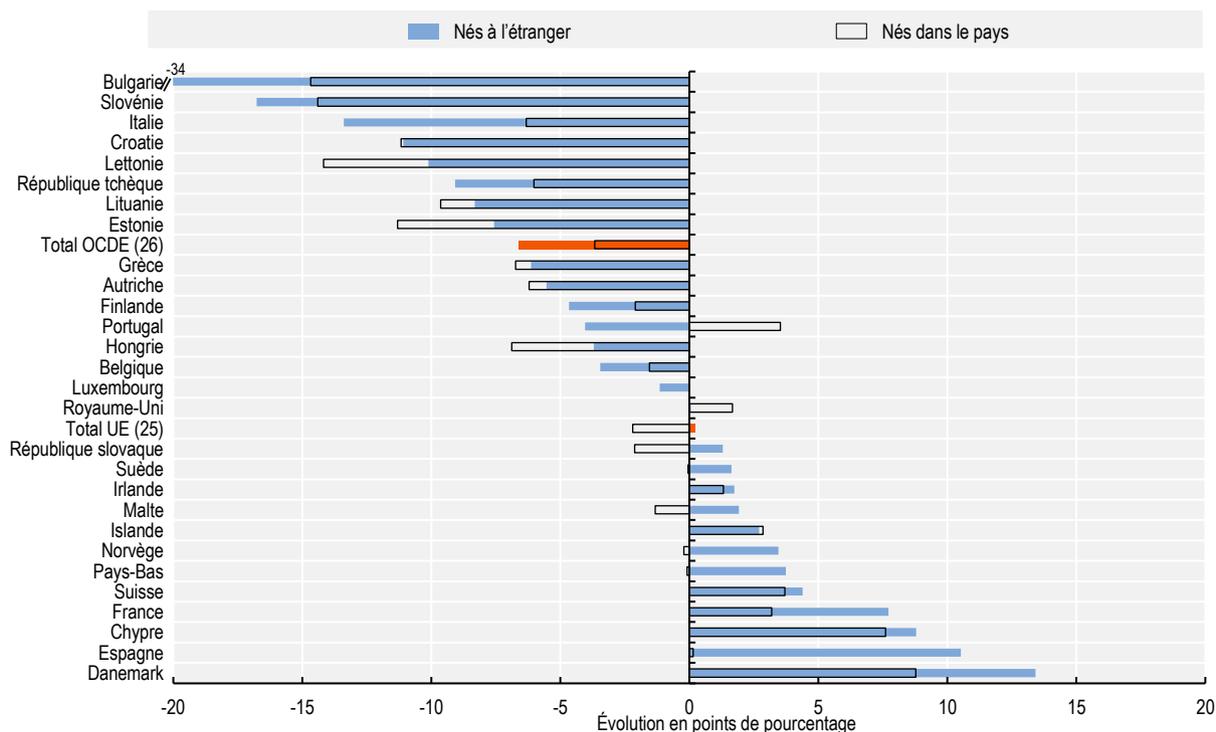
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink <https://stat.link/o3c7fa>

Graphique 4.12. Évolution de la part d'individus mal logés

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/3eli4f>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.7. Taux de surcharge financière liée au coût du logement

Contexte

Les immigrés sont particulièrement vulnérables face au coût élevé du logement pour plusieurs raisons : ils sont concentrés dans les zones urbaines, ils ont du mal à accéder à des logements abordables et ils perçoivent généralement des revenus plus faibles. La charge financière du logement pèse sur leur capacité à épargner, ce qui fait qu'ils restent défavorisés sur le plan économique.

Le taux de surcharge financière liée au coût du logement est la part des ménages consacrant plus de 40 % de leur revenu au loyer. Sauf exception, ce taux ne tient pas compte des aides au logement.

Dans l'UE, le coût du logement est une très forte charge financière pour environ un locataire immigré sur cinq, contre un locataire natif sur huit. Si le taux de surcharge financière liée au coût du logement est plus élevé dans les pays non européens (sauf Australie), les immigrés ont aussi plus du mal à payer leur loyer, mais dans une moindre mesure. Cette précarité est moindre parmi les immigrés en Slovénie, en Nouvelle-Zélande et dans la plupart des pays nordiques. Les aides au logement réduisent l'écart avec les natifs de 2 points de pourcentage dans l'UE et le comblent en Nouvelle-Zélande. Si, dans certains pays de fortes populations immigrées, comme l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, les aides au logement divisent cet écart par deux, elles n'ont pas d'effet significatif dans la plupart des pays. Au Royaume-Uni, au Danemark et en Irlande, les immigrés ont en fait moins d'aides au logement bien que plus précaires financièrement.

Ces dix dernières années, si le taux de surcharge financière liée au coût du logement a diminué chez les immigrés et les natifs dans plus de la moitié des pays, la situation s'est plus améliorée pour les immigrés dans trois pays sur cinq. En Slovénie, au Royaume-Uni et dans les pays nordiques ayant récemment accueilli de nombreux migrants humanitaires (sauf Danemark), le taux de surcharge financière a diminué chez les immigrés mais augmenté chez les natifs, venant combler l'écart observé en 2010. L'inverse est vrai par exemple en Allemagne, en Irlande et à Malte. En Suisse, en Lettonie, au Luxembourg, en France et aux États-Unis, les immigrés sont désormais plus accablés par leur loyer que les natifs, contrairement à 2010.

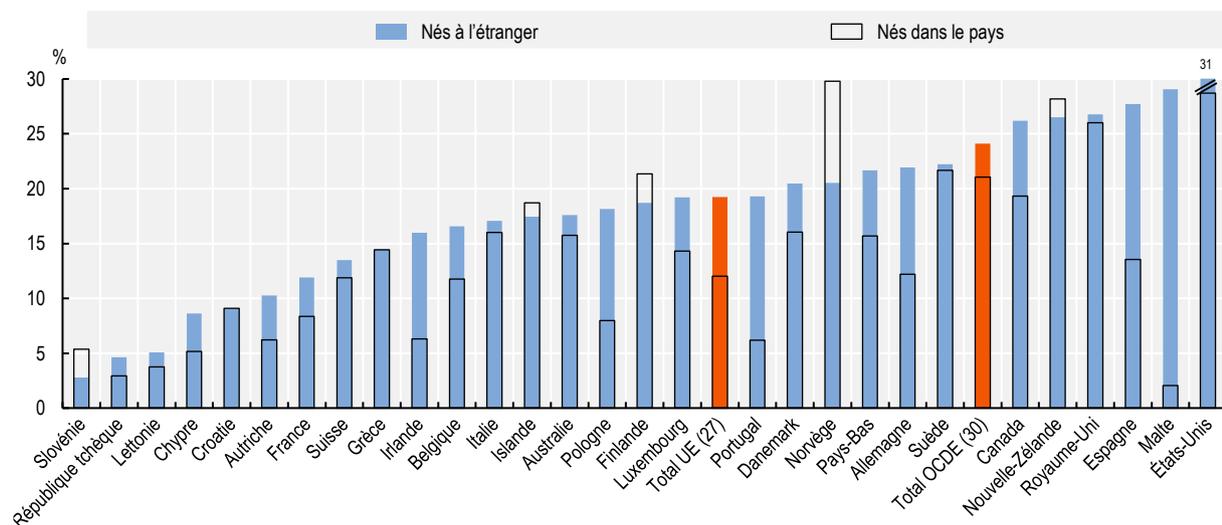
Dans la plupart des pays, l'accès plus large des personnes peu instruites aux logements à prix modéré ne compense pas les revenus plus faibles : elles sont plus accablées par le coût du logement que les personnes très instruites. Toutefois, l'écart entre immigrés et natifs est plus marqué parmi les plus instruits que les moins instruits dans les deux tiers des pays, sauf en France, en Allemagne et en Irlande. En Grèce et dans les pays nordiques (sauf Danemark), les immigrés peu instruits consacrent moins souvent 40 % de leur revenu à leur loyer que leurs pairs natifs, tandis que les diplômés du supérieur le font plus. Les pays nordiques (sauf Danemark) font partie des rares pays où les immigrés récents sont moins accablés par le coût du logement que les immigrés installés, bien qu'ils soient plus pauvres, ce qui montre les possibilités de logements abordables qu'offrent ces pays aux nouveaux arrivants. Dans l'UE, même avec des revenus plus faibles, les immigrés de pays tiers affichent un taux de surcharge financière liée au coût du logement qui est inférieur à celui de leurs homologues originaires de l'UE (17 % contre 21 %).

Principaux résultats

- La surcharge financière liée au coût du logement concerne un immigré sur cinq dans l'UE, par rapport à une personne née dans le pays sur huit. Les écarts sont généralement moins marqués en dehors de l'Europe. En Allemagne, en France et aux Pays-Bas, les aides au logement réduisent sensiblement l'écart entre les immigrés et les personnes nées dans le pays.
- En Slovénie, au Royaume-Uni et dans les pays nordiques (sauf Danemark), l'écart de taux de surcharge financière entre immigrés et natifs s'est résorbé au cours de la dernière décennie.
- Dans les pays nordiques (sauf Danemark), les immigrés peu instruits et ceux qui sont arrivés récemment sont moins accablés par le coût du logement que les personnes nées dans le pays et les immigrés installés, contrairement à ce que l'on observe dans les autres pays.

Graphique 4.13. Taux de surcharge financière liée au coût du logement

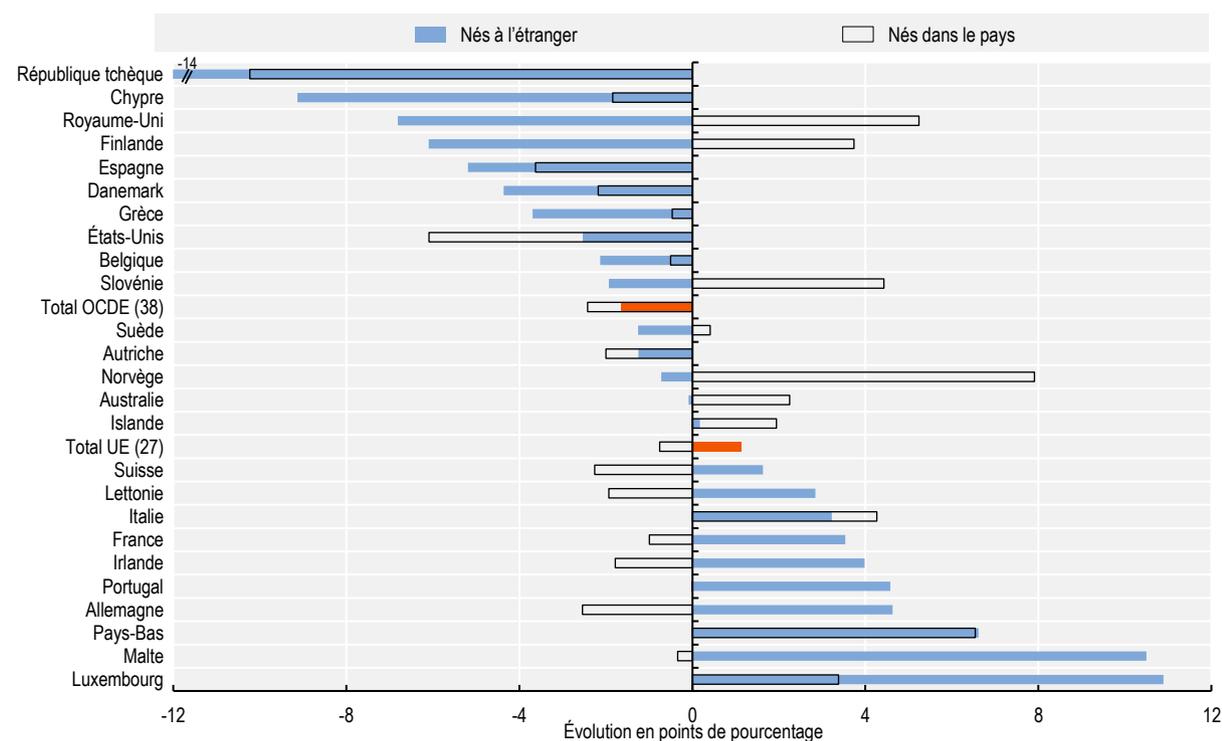
Individus âgés de 16 ans et plus qui louent leur logement, 2020



StatLink  <https://stat.link/1jqzdh>

Graphique 4.14. Évolution du taux de surcharge financière liée au coût du logement

Individus âgés de 16 ans et plus qui louent leur logement, entre 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/gh0efo>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.8. Caractéristiques du cadre de vie local

Contexte

Le cadre de vie local peut influencer les résultats en matière d'intégration, comme les perspectives économiques, les conditions de vie et l'engagement civique, ainsi que la qualité de l'enseignement.

Cet indicateur (uniquement disponible pour les pays européens) montre la part d'adultes âgés de 18 ans et plus déclarant ne pas avoir facilement accès aux équipements de services (agences bancaires, épiceries ou supermarchés) et avoir au moins un problème majeur dans leur cadre de vie (nuisances sonores, mauvaise qualité de l'air, présence de déchets ou circulation intense).

Dans l'UE, 21 % des natifs et 15 % des immigrés déclarent ne pas pouvoir accéder facilement aux équipements de services dans la localité où ils vivent. Dans deux tiers des pays de l'UE, les natifs font état d'un accès plus difficile que les immigrés, de 23 points de pourcentage au Portugal et 10 points en Estonie. À l'inverse, les immigrés ont le plus de mal à y accéder en Croatie, en Italie, en Autriche, au Danemark et à Chypre, de 17 points en Croatie et de 9 en Italie. Les personnes nées dans l'UE signalent un peu plus souvent que les immigrés de pays tiers ces difficultés d'accès aux équipements de services. S'agissant des équipements de loisirs (espaces verts, cinémas, théâtres, centres culturels) et des transports publics, le constat général est le même dans l'UE, l'accès des immigrés étant moins difficile de 8 points.

La part de personnes nées à l'étranger qui vivent dans des zones d'habitation dégradées est plus importante que celle des personnes nées dans le pays. Dans l'UE, la part des immigrés qui font état d'au moins un problème majeur (nuisances sonores, mauvaise qualité de l'air, présence de déchets ou circulation dense) est supérieure à celle des personnes nées dans le pays (19 % contre 15 %). Ce constat est particulièrement vrai dans les pays d'immigration de longue date, comme les Pays-Bas, où l'écart est de 13 points de pourcentage, et en France et au Royaume-Uni, où il est de 6 points dans les deux pays. Dans à peu près un quart des pays, en revanche, les personnes nées dans le pays sont plus susceptibles d'être aux prises avec un problème majeur dans leur cadre de vie local, notamment s'agissant de la circulation intense. Parmi les immigrés, ceux qui sont nés en dehors de l'UE sont aussi susceptibles que leurs pairs nés dans l'UE de signaler au moins un problème important.

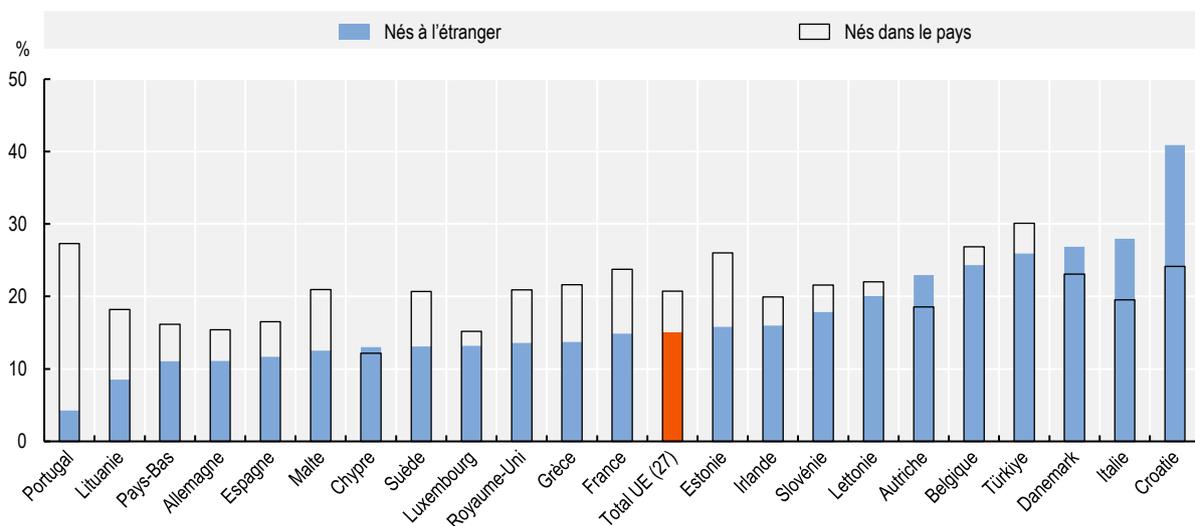
Dans l'UE, les immigrés sont plus susceptibles de vivre dans des quartiers dégradés au sein de grandes zones urbaines (voir l'indicateur 2.4). Si ces zones d'habitation bénéficient généralement d'un meilleur accès aux équipements que les zones rurales (où les personnes nées dans le pays sont surreprésentées), les citoyens sont aussi plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes majeurs tels que les nuisances sonores, la mauvaise qualité de l'air, la présence de déchets ou la circulation. Dans la plupart des pays, le fait de prendre en compte la densité de population d'une zone d'habitation réduit les différences entre les personnes nées dans le pays et les immigrés en termes à la fois d'accès aux équipements de services et de nuisances potentielles à proximité du logement. En réalité, pour ce qui est de l'accès aux équipements, le fait de tenir compte de la densité de population de la zone d'habitation et des horaires de travail réduit encore les différences. En outre, les personnes nées dans le pays étant plus susceptibles d'occuper un emploi dans de nombreux pays, il se peut qu'elles aient du mal à accéder aux équipements de services si leurs horaires habituels de travail coïncident avec les horaires d'ouverture de ces services.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays européens, les immigrés signalent plus des problèmes liés à leur quartier dégradé, alors qu'ils ont plus facilement accès aux équipements que les natifs.
- Dans la plupart des pays, la prise en compte de la densité de population et des horaires de travail (l'accès aux équipements de services est plus difficile en dehors des heures de travail normales) réduit l'écart entre les personnes nées dans le pays et les immigrés en termes à la fois d'accès aux équipements de services et de nuisances potentielles à proximité du logement.

Graphique 4.15. Difficultés d'accès aux équipements de services dans le cadre de vie local

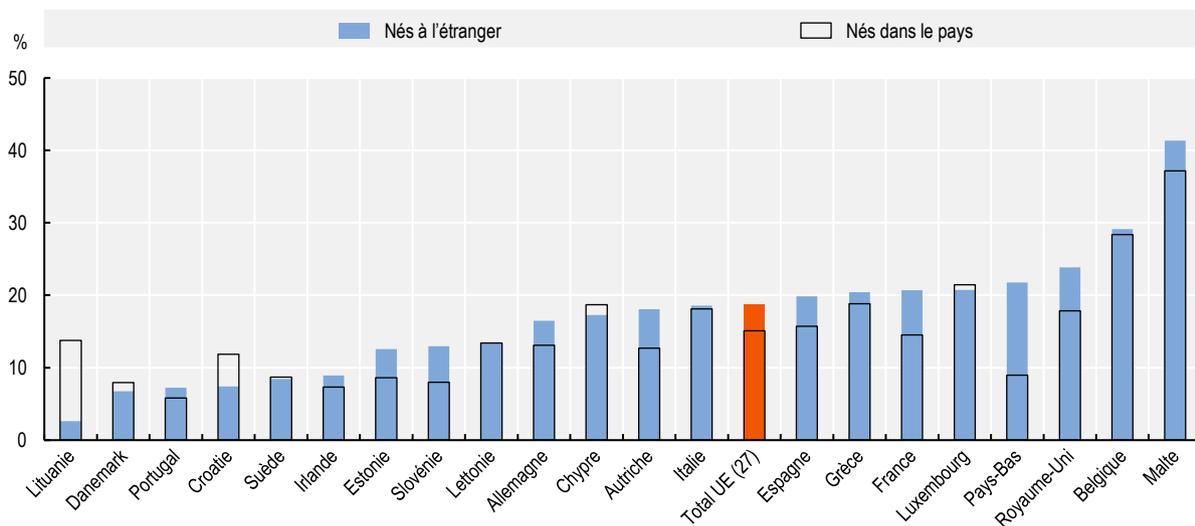
Population âgée de 18 ans et plus, 2016



StatLink  <https://stat.link/tujbh1>

Graphique 4.16. Problèmes majeurs liés à la qualité de l'air, aux nuisances sonores, aux déchets ou à la circulation dans le cadre de vie local

Population âgée de 18 ans et plus, 2016



StatLink  <https://stat.link/0vd1rm>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.9. État de santé autodéclaré

Contexte

L'état de santé autodéclaré mesure la part d'individus qualifiant leur santé de « bonne », voire « excellente ». L'état de santé étant fortement lié à l'âge, la part des immigrés qui déclarent être en bonne santé est ajustée de façon à estimer les résultats comme si la structure par âge des immigrés était la même que celle des personnes nées dans le pays.

En 2020, dans la moitié des pays, notamment en Suisse, en Estonie et dans les pays d'immigration de longue date accueillant de nombreux migrants de pays tiers (sauf Allemagne et Royaume-Uni), la part de natifs se déclarant en bonne santé est plus élevée que celle des immigrés. En Autriche et en Belgique, l'écart est dû surtout aux immigrés de pays tiers, qui se déclarent en moins bonne santé. Dans l'autre moitié des pays, les immigrés déclarent être en meilleure santé ou dans le même état de santé que les natifs, par exemple en Norvège, aux États-Unis et dans les pays où la population immigrée est façonnée par les migrants de travail, comme l'Australie, le Canada et les pays d'Europe du Sud (sauf Espagne).

La part de personnes nées à l'étranger et de personnes nées dans le pays qui se déclarent en bonne santé a augmenté dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie, bien que cela ne soit pas le cas au Royaume-Uni ou aux États-Unis. En Estonie et dans certains pays d'Europe du Sud, la part d'immigrés se déclarant en bonne santé a beaucoup plus augmenté que celle des personnes nées dans le pays. En revanche, les immigrés ont déclaré être en moins bonne santé et les personnes nées dans le pays en meilleure santé dans environ un quart des pays.

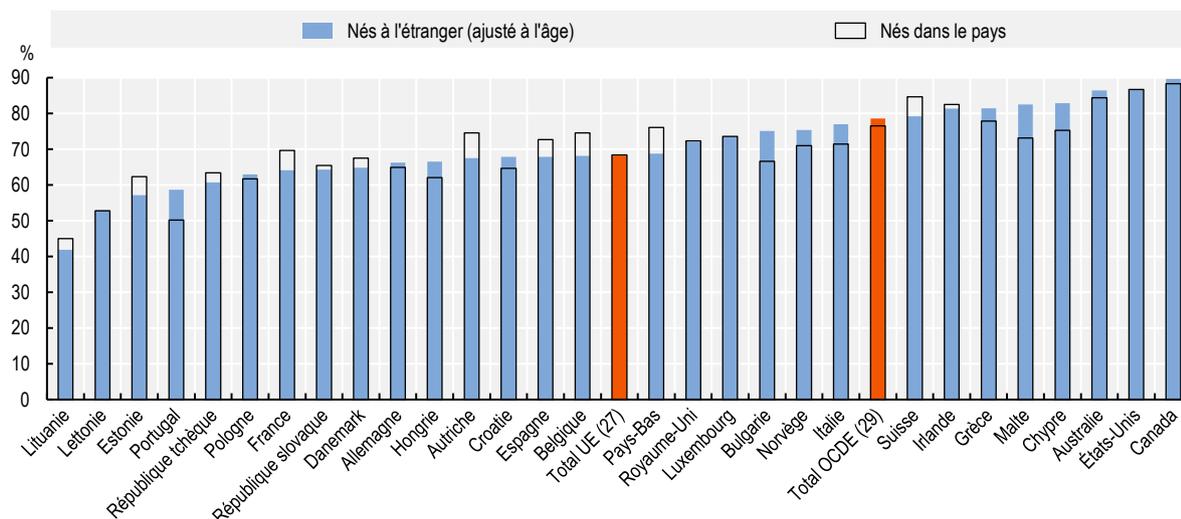
Des facteurs tels que l'âge (dont le présent indicateur tient compte), le niveau d'études et les comportements dans les pays d'origine et d'accueil (voir l'indicateur 0) influencent l'état de santé et sa perception. Les immigrés récents ont également le sentiment d'être en meilleure santé dans tous les pays (sauf en Belgique, en Suisse et en Grèce). Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'ils sont généralement en meilleure santé que la population générale de leur pays d'origine (ce que l'on appelle « l'effet de l'immigrant en bonne santé », qui s'estompe avec le temps). L'état de santé perçu varie aussi fortement en fonction du genre, quoique dans une moindre mesure en dehors de l'Europe. Les femmes (immigrées notamment) sont moins susceptibles que les hommes de se déclarer en bonne santé dans la quasi-totalité des pays. Les disparités entre les genres sont particulièrement marquées parmi les immigrés en Norvège, au Portugal et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. En Irlande et au Royaume-Uni, où l'on n'observe pas de différence entre les femmes et les hommes nés dans le pays en matière d'état de santé autodéclaré, les femmes immigrées sont moins susceptibles d'au moins 5 points de pourcentage de se déclarer en bonne santé que leurs homologues masculins. Les personnes peu instruites (quel que soit leur pays de naissance) sont également beaucoup moins susceptibles de se déclarer en bonne santé que leurs homologues très instruites. Toutefois, dans la plupart des pays où les immigrés sont moins susceptibles de se déclarer en bonne santé que les personnes nées dans le pays, cette situation persiste quel que soit le niveau d'études, même si l'écart est beaucoup plus faible parmi les diplômés du supérieur en Suisse, aux Pays-Bas et en France ; et inversé en Lituanie.

Principaux résultats

- Dans la moitié des pays, les immigrés sont aussi susceptibles voire plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de se déclarer en bonne santé. Ils sont moins susceptibles de le faire dans les pays européens d'immigration de longue date et la plupart des pays baltes.
- Dans la plupart des pays, l'état de santé perçu s'est amélioré au cours de la dernière décennie parmi les personnes nées à l'étranger comme celles nées dans le pays.
- Dans tous les pays, les femmes se déclarent moins en bonne santé que les hommes. Les disparités entre les genres sont plus marquées parmi les personnes nées à l'étranger.

Graphique 4.17. Bon état de santé autodéclaré

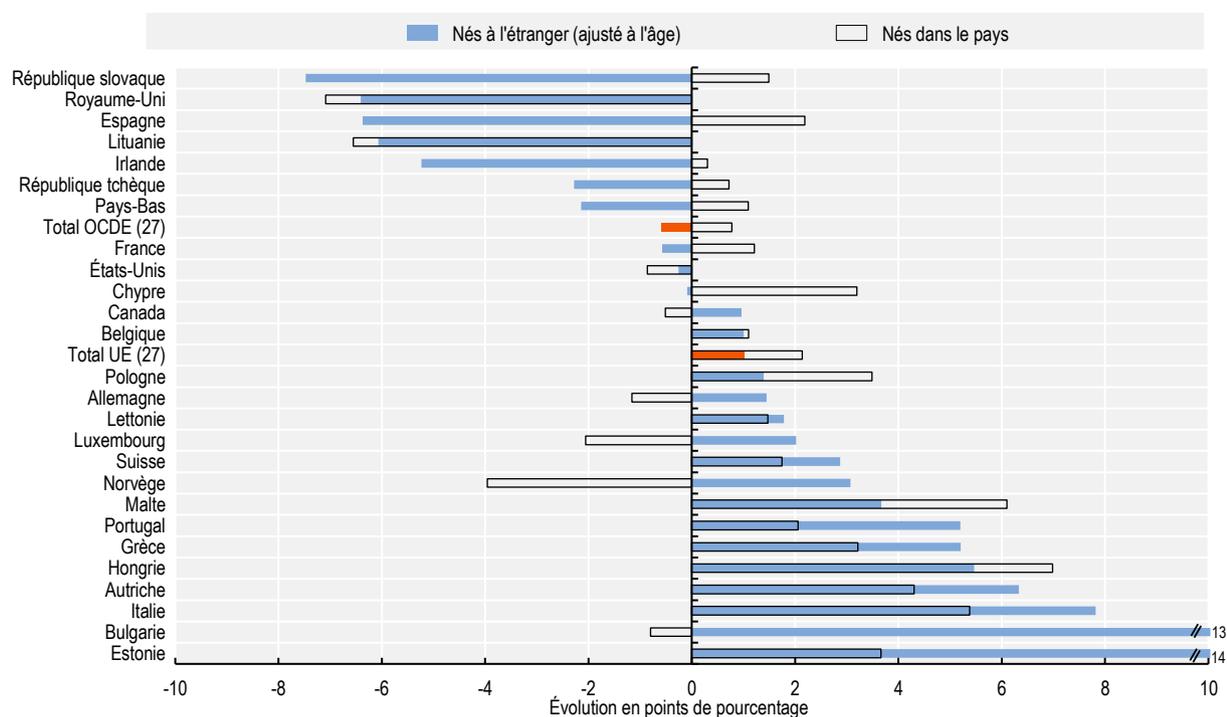
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink  <https://stat.link/8hz39p>

Graphique 4.18. Évolution de la part des immigrants et des personnes nées dans le pays qui se déclarent en bonne santé

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/a0tihu>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.10. Facteurs de risque pour la santé

Contexte

Le tabagisme et l'obésité sont deux facteurs de risque individuels majeurs de maladies chroniques.

Sont en surpoids les personnes dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 25. Pour calculer l'IMC, on divise le poids en kilogrammes par la taille en mètre². La part des immigrés en surpoids peut être sous-estimée, des études montrant que les seuils de l'IMC pour le surpoids sont plus bas pour beaucoup de groupes ethniques. La part des fumeurs de tabac inclut ceux qui déclarent fumer tous les jours. La consommation d'alcool n'est pas étudiée parce que les données sur les épisodes de forte consommation d'alcool ne sont pas disponibles par pays de naissance.

La part des personnes en surpoids varie fortement d'un pays à l'autre et entre immigrés et natifs. Dans la moitié des pays environ, la prévalence du surpoids est bien plus faible chez les immigrés que chez les natifs. On peut citer par exemple les pays nordiques (sauf la Suède), Malte et les États-Unis. Dans l'autre moitié des pays, notamment les pays baltes, la Slovénie et la France, les immigrés sont plus en surpoids que les natifs. En Italie, en Irlande ou en Allemagne, il n'y a pas d'écart significatif entre les deux groupes.

Le risque de surpoids dépend de l'alimentation quotidienne, laquelle est liée aux comportements et à la culture dans les pays d'origine. Toutefois, comme l'alimentation dans les pays de résidence entre aussi en jeu, l'incidence du surpoids augmente généralement avec la durée du séjour dans les pays où la prévalence est forte, tandis qu'elle diminue dans ceux où la prévalence est faible. Dans la quasi-totalité des pays, les personnes peu instruites sont plus souvent en surpoids que les personnes très instruites, qu'elles soient nées dans le pays ou à l'étranger. Dans l'UE, parmi les personnes peu instruites, le surpoids touche davantage celles qui sont nées dans le pays que celles qui sont nées à l'étranger, même si la prise en compte de la structure d'âge plus jeune chez les immigrés permet de combler l'écart. Aux États-Unis, en revanche, les immigrés peu instruits sont plus susceptibles d'être en surpoids que leurs pairs nés dans le pays. De plus, si l'on s'intéresse aux différences entre les genres, les hommes sont plus en surpoids que les femmes, quel que soit leur lieu de naissance. Dans la quasi-totalité des pays européens, l'écart entre les femmes et les hommes est particulièrement marqué parmi les personnes nées dans l'UE.

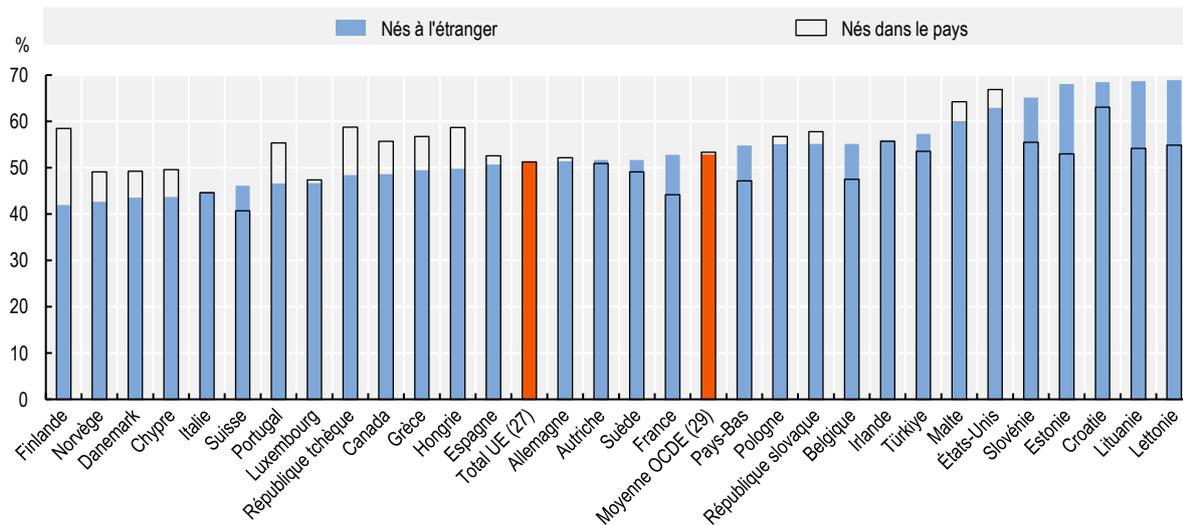
D'autres comportements sont des facteurs de risque importants pour la santé. Dans la plupart des pays, les immigrés sont plus susceptibles de fumer du tabac tous les jours, par exemple, que les personnes nées dans le pays. Dans plus des trois quarts des pays, les personnes nées dans l'UE sont plus susceptibles de le faire que les personnes nées dans le pays. Les écarts les plus marqués entre les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger sont observés en Autriche, en Slovénie, à Chypre et à Malte. S'agissant de la consommation de tabac des immigrés, on observe de fortes disparités entre les genres, bien plus que parmi les personnes nées dans le pays. En effet, dans les deux tiers des pays, les hommes nés à l'étranger sont plus nombreux que leurs homologues nés dans le pays à fumer tous les jours, tandis que l'inverse est vrai chez les femmes dans la plupart des pays. Aux Pays-Bas, par exemple, les hommes immigrés sont presque deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de fumer quotidiennement, tandis que les femmes immigrées sont légèrement moins susceptibles de le faire que leurs homologues nées dans le pays.

Principaux résultats

- Dans la moitié des pays environ, la prévalence du surpoids est nettement plus faible chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays.
- Son incidence parmi les immigrés augmente généralement avec la durée du séjour dans les pays où la prévalence est forte, tandis qu'elle diminue dans ceux où la prévalence est faible.
- La consommation de tabac des femmes et des hommes est très différente parmi les immigrés. En effet, dans deux tiers des pays, les hommes immigrés fument plus que leurs homologues nés dans le pays, tandis que l'inverse est vrai chez les femmes dans la plupart des pays.

Graphique 4.19. Surpoids

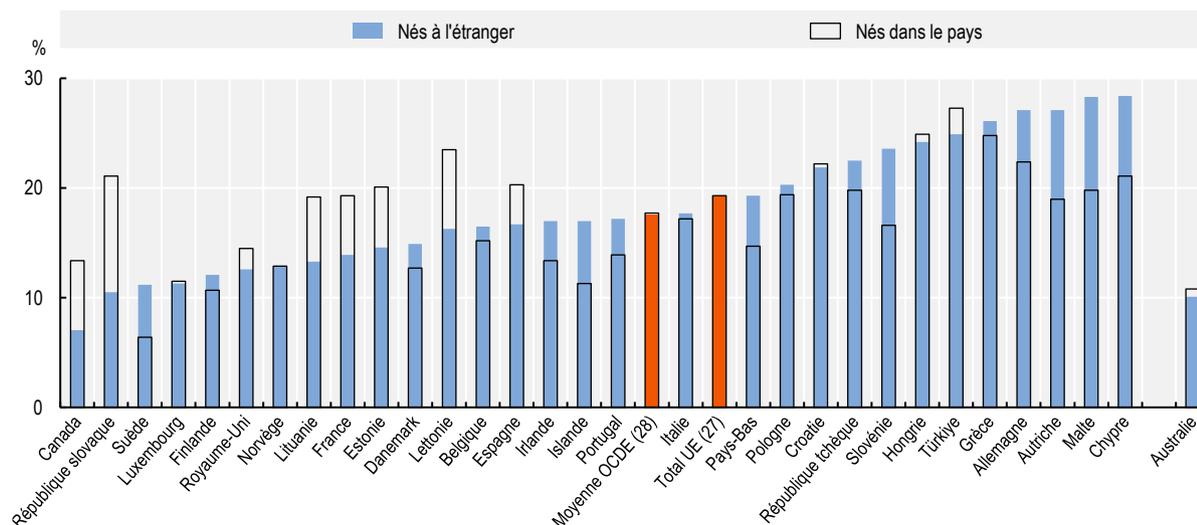
Part de la population âgée de 15 ans et plus dont l'indice de masse corporelle est égal ou supérieur à 25, 2019



StatLink <https://stat.link/jzyand>

Graphique 4.20. Consommation quotidienne de tabac

Part de la population âgée de 15 ans et plus qui déclare fumer quotidiennement, 2019 ou année la plus récente



StatLink <https://stat.link/hznb3t>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.11. Accès aux soins de santé et besoins médicaux non satisfaits

Contexte

Les immigrés peuvent se heurter à des obstacles linguistiques, financiers, administratifs et culturels pour accéder aux services de santé, avec pour conséquence des besoins médicaux non satisfaits.

L'indicateur des besoins médicaux non satisfaits montre la part (corrigée par l'âge) des individus qui déclarent ne pas avoir reçu, au cours des 12 mois précédents, les soins médicaux et dentaires dont ils avaient besoin. Les indicateurs de l'accès aux soins mesurent : (i) la part des individus pour qui il est financièrement difficile voire très difficile de se soigner et (ii) la part des ménages qui n'ont eu recours à aucun service de santé ou de soins dentaires au cours des 12 mois précédents.

En 2020, la part des immigrés qui faisaient état de besoins médicaux non satisfaits dans l'UE était analogue à celle des personnes nées dans le pays (environ 5 %). Il en va de même en Australie, où aucune différence significative n'a été observée entre les deux groupes. En réalité, les écarts étaient faibles (moins de 1.5 point de pourcentage) dans la plupart des pays. Toutefois, les immigrés étaient beaucoup plus susceptibles de faire état de besoins médicaux non satisfaits en Belgique et en Croatie (de 4 points de pourcentage environ), et en Estonie (de 5 points). Au Canada, les personnes nées dans le pays étaient légèrement plus susceptibles de faire état de besoins non satisfaits. Dans l'UE, les immigrés extracommunautaires et ceux arrivés au cours des dix dernières années étaient légèrement plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de déclarer des besoins médicaux non satisfaits. En outre, les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles (11 %) de faire état de besoins non satisfaits de soins dentaires que les personnes nées dans le pays (8 %), et les immigrés récents (15 %), non originaires de l'UE (14 %) et peu instruits (13 %) l'étaient encore plus.

Entre 2010 et 2020, la part (corrigée par l'âge) des immigrés et des natifs ayant des besoins médicaux non satisfaits a un peu diminué dans l'UE. Si la situation s'est améliorée parmi les deux groupes dans la plupart des pays (en particulier en Lettonie, Croatie et Allemagne), les besoins médicaux non satisfaits ont fortement augmenté parmi les deux groupes en Pologne (de 10 et 12 points de pourcentage) et en Estonie (de 10 points pour les deux). Ils ont aussi augmenté de 5 points chez les immigrés en Belgique.

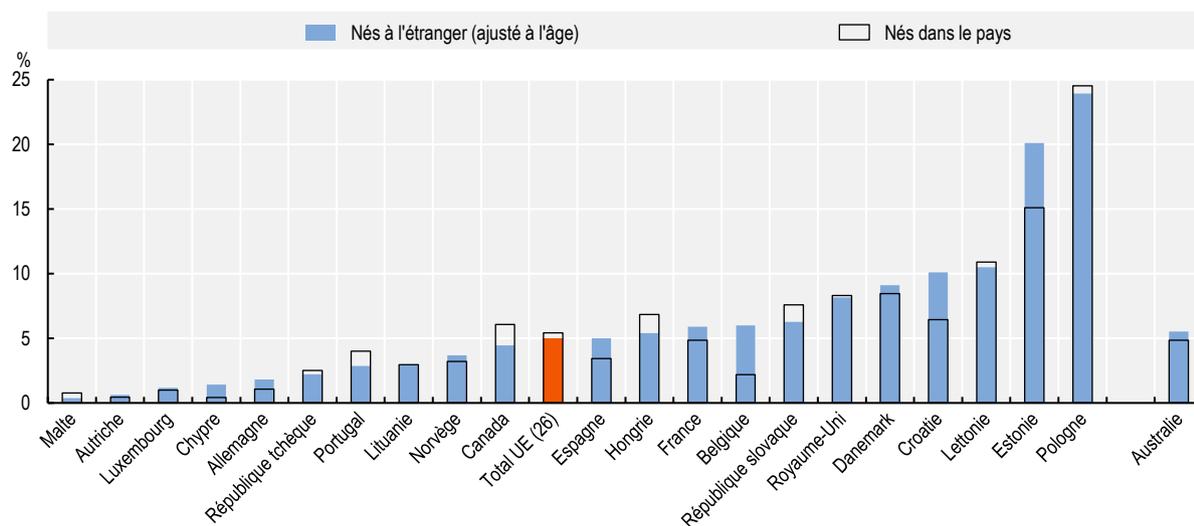
Dans la quasi-totalité des pays, les ménages immigrés (dont tous les responsables sont nés à l'étranger) sont moins susceptibles que les ménages natifs d'avoir recours aux services de santé (77 % contre 83 % dans l'UE). Ils se rendent également moins chez le dentiste ou l'orthodontiste (44 % des ménages immigrés contre 46 % des ménages natifs). Les immigrés se heurtent généralement à des obstacles plus nombreux pour se soigner, eu égard par exemple à la maîtrise de la langue, aux connaissances en matière de santé, aux contraintes financières ou encore peut-être au droit d'accès aux soins. En conséquence, dans tous les pays de l'UE, à l'exception de Chypre, les immigrés sont plus en difficultés financières pour se soigner que les personnes nées dans le pays (36 % contre 30 % dans l'UE). En effet, dans l'UE, ils sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de faire état de difficultés financières pour payer des soins d'urgence (26 % contre 24 %), des soins de santé mentale (39 % contre 35 %) et des soins dentaires (43 % contre 37 %).

Principaux résultats

- La part d'immigrés et de personnes nées dans le pays qui font état de besoins médicaux non satisfaits est similaire dans l'UE et en Australie (pour les besoins médicaux hospitaliers), s'établissant à environ 5 %. Elle est un peu moins élevée parmi les immigrés au Canada.
- Entre 2010 et 2020, la part d'individus faisant état de besoins médicaux non satisfaits a diminué pour les deux groupes dans la majorité des pays.
- Dans la quasi-totalité des pays, les immigrés sont plus en difficulté financièrement pour se soigner que les personnes nées dans le pays et moins susceptibles d'avoir recours à des services de santé et de soins dentaires.

Graphique 4.21. Besoins médicaux non satisfaits

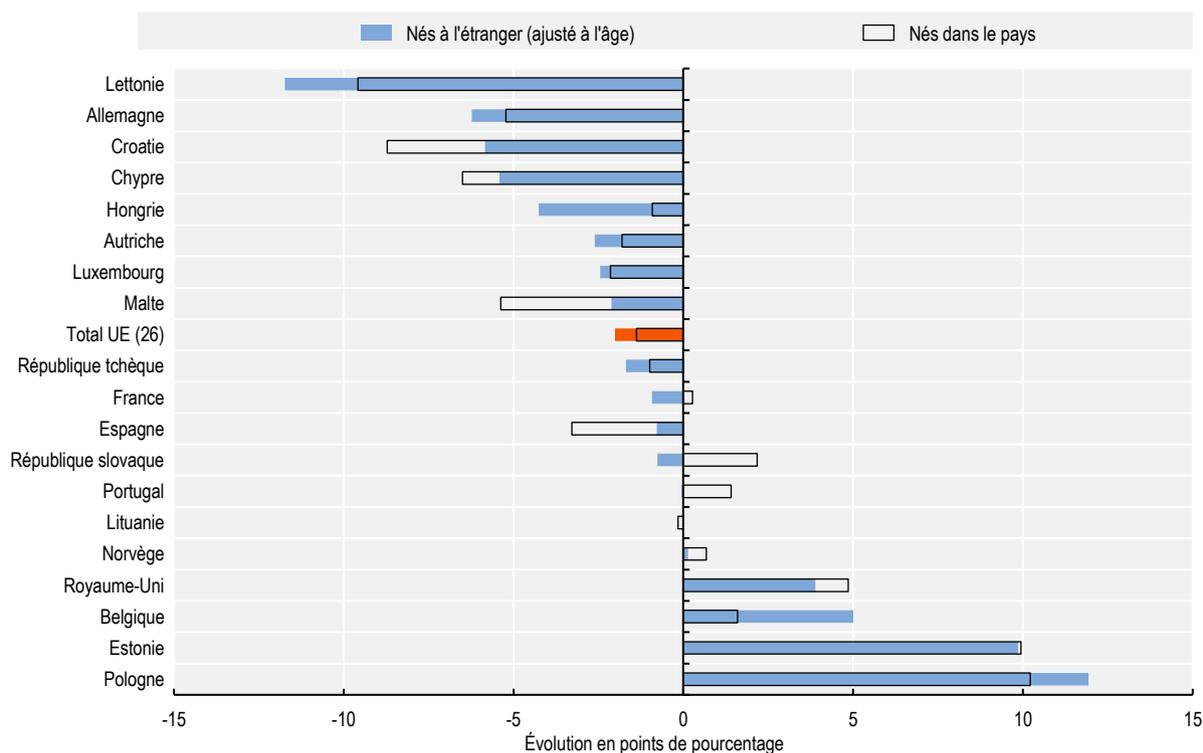
Population âgée de 16 ans et plus, 2020



StatLink  <https://stat.link/x82pk5>

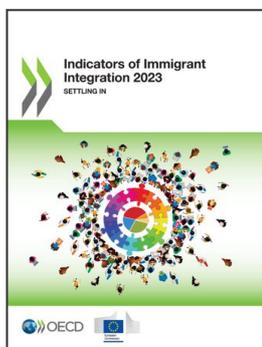
Graphique 4.22. Évolution de la part d'individus faisant état de besoins médicaux non satisfaits

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/76zj8i>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.



Extrait de :
Indicators of Immigrant Integration 2023
Settling In

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/1d5020a6-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Commission européenne (2023), « Conditions de vie des immigrés », dans *Indicators of Immigrant Integration 2023 : Settling In*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/21ada62c-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.